



Droit civil et familial deces

Par **patricia_old**, le **23/05/2007** à **07:59**

bonjour

j ai une amie qui vient de perdre son enfant de deux ans.

Elle et des amies ont fait beaucoup de démarches pour obtenir des aides de l'état mais elles ont toutes entendus des choses différentes.

Pouvez vous me dire à quoi elle aurait le droit avec la caf - sécu - banque ...

merci pour elle

Par **Jurigaby**, le **23/05/2007** à **14:46**

Bonjour.

A part une indemnisation de la sécu et de la mutuelle, je ne vois pas vraiment pourquoi la Banque ou la Caf verserait quelque chose...

Cdt.